



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100167 - Pelouses et rochers du pays de Sierck

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4100167

1.3 Appellation du site

Pelouses et rochers du pays de Sierck

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/03/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018564436

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,36083°

Latitude : 49,45278°

2.2 Superficie totale

683 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
57	Moselle	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
57026	APACH
57152	CONTZ-LES-BAINS
57364	KIRSCH-LES-SIERCK
57459	MERSCHWEILLER
57479	MONTENACH
57576	RETTEL
57650	SIERCK-LES-BAINS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		6,83 (1 %)			D			
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		68,3 (10 %)			A	C	B	B
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		6,83 (1 %)			A	C	B	B
8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		6,83 (1 %)			D			
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		341,5 (50 %)			B	C	B	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	6,83 (1 %)			D			

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1060	Lycaena dispar	p			i	P		D			



I	1065	Euphydrias aurinia	p	100	1000	i	P		C	A	C	A
F	1163	Cottus gobio	p			i	P		C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w	6	6	i	P		C	B	B	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	c	9	9	i	P		C	B	B	C
M	1323	Myotis bechsteinii	w	1	1	i	P		D			
M	1323	Myotis bechsteinii	c	1	1	i	P		D			
M	1324	Myotis myotis	w	5	5	i	P		D			
M	1324	Myotis myotis	c	3	3	i	P		D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra	2	2	i	P			X		X	
A		Bufo bufo			i	P			X		X	
B		Dryocopus martius			i	P			X		X	
B		Lanius collurio			i	P			X		X	
I		Cordulegaster boltoni			i	P						X



I		Platycleis albopunctata			i	P						X
I		Metrioptera bicolor			i	P						X
M		Eptesicus serotinus	1	5	i	P			X		X	
M		Myotis mystacinus	1	5	i	P			X		X	
M		Pipistrellus pipistrellus	6	10	i	P			X		X	
M		Plecotus auritus	1	5	i	P			X		X	
M		Felis silvestris			i	P	X		X		X	
M		Myotis daubentonii	1	5	i	P			X		X	
O		Byssoloma diederichii	1	5	i	P						X
P		Anacamptis pyramidalis			i	P			X			
P		Asplenium adiantum-nigrum	50	50	i	P						X
P		Asplenium septentrionale	100	100	i	P						X
P		Aster amellus	100	100	i	P						X
P		Buxus sempervirens			i	P						X
P		Himantoglossum hircinum			i	P			X			
P		Lunaria rediviva	40	40	i	P						X
P		Melica ciliata			i	P						X
P		Orchis ustulata	5	10	i	P						X
P		Thalictrum minus	4	4	i	P						X
P		Festuca longifolia subsp. pseudocostei			i	P						X
R		Anguis fragilis	2	2	i	P			X		X	
R		Coronella austriaca	1	1	i	P	X		X		X	

• **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	27 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	38 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

L'habitat 6210 est à classer en habitat prioritaire (très riche cortège d'orchidées).

Vulnérabilité : Problème lié à la dynamique forestière sur les zones de pelouses.

4.2 Qualité et importance

Site éclaté très riche en zones sèches : pelouses à orchidées, lisières, formations à buis, et en zones humides : plaine alluviale et tourbières sur calcaire. Très grande diversité floristique et présence d'une faune remarquable dont huit espèces de chiroptères (parmi lesquelles trois figurent à l'annexe II) qui trouvent refuge dans d'anciennes carrières souterraines.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes		O



)		
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	A10	Remembrement agricole		O
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		O
L	B02.03	Elimination du sous-bois		O
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		O
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
L	D02.09	Autres formes de transport d'énergie		O
L	D04.02	Aérodromes, héliports		O
L	E01.01	Urbanisation continue		O
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		O
L	E03	Décharges		O
L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
L	F04.01	Pillage de stations floristiques		I
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
L	H	Pollution		O
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A04	Pâturage		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation



Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	7 %
36	Réserve naturelle nationale	17 %
37	Réserve naturelle volontaire	7 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Pelouses d'Apach et Merschweiler (conventions)	+	7%
36	Montenach	+	17%
37	Réserve Naturelle volontaire du Hammelsberg & bois de Hufelz	+	7%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire des Sites Lorrains et Office National des Forêts.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Amménagement forestiers de l'ONF et Plan de gestion du CSL.



Les actions déjà engagées sur le site :

La Commune de Montenach est concernée par une Réserve Naturelle de 107 ha qui a vu le jour grâce à la forte motivation de la population et des élus locaux. Des travaux de débroussaillage et de fauche régulière constituent la base de la gestion biologique du site qui pourrait être complétée à terme par du pâturage extensif. L'accueil du public et la pédagogie de l'environnement sont les deux axes de valorisation de la réserve qui s'appuient sur un sentier de découverte et des expositions.

Les communes d'Apach et de Merschweiller ont érigé en 1995, 47 ha de propriétés communales en Réserve Naturelle Volontaire ce qui témoigne de leur engagement en faveur de la protection de la nature. Des travaux périodiques de gestion sont réalisés et un sentier de découverte a été aménagé.

Consciente de l'intérêt des habitats naturels acides qui se sont développés sur des affleurements de quartzite, la Commune de Sierck-les-Bains mène une réflexion préalable à la conservation de ce site en relation étroite avec le Conservatoire des Sites Lorrains.

La présence de deux associations locales, l'Association des Amis de la Réserve des Sept Collines et Orchival contribuent fortement à la mise en valeur pédagogique des deux réserves naturelles.

Les orientations envisageables pour la gestion future :

A court terme, la gestion biologique des pelouses calcicoles est un enjeu majeur eu égard à leur taux élevé d'embroussaillage. D'importantes superficies devraient encore être restaurées. Leur entretien à long terme pourrait faire appel au pastoralisme.

Les relations partenariales, déjà fortes sur le secteur, pourraient encore se poursuivre afin de renforcer la mise en valeur pédagogique du site.